



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

JARDINIER/JARDINIÈRE D'ENTRETIEN

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une épreuve de validation (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de jardinier(ière) d'entretien.

Le Titre de compétence est un document officiel qui atteste de votre maîtrise d'une partie de métier.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de décrocher un job et pour accéder plus facilement à des formations.

Qu'est-ce que le métier "Jardinier(ière) d'entretien" ?

Appellations associées

- Jardinier d'espaces verts
- Ouvrier parcs et jardins
- Ouvrier Jardinier

Définition du métier Le jardinier d'entretien, la jardinière d'entretien en parcs et jardins :

- Réalise les travaux de préparation, d'amélioration et d'entretien du sol ;
- Entretien une pelouse ou une prairie fleurie ;
- Plante des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux ;
- Maîtrise la végétation ;
- Applique les principes de lutte intégrée.

Le jardinier d'entretien, la jardinière d'entretien exécute en toute autonomie toutes les tâches qui lui sont attribuées et ce dans le respect des consignes du supérieur hiérarchique (chef d'équipe, responsable d'entreprise ...).

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans



, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Réaliser les travaux de préparation, entretenir une pelouse, planter des surfaces paysagères, contrôler la végétation et appliquer la lutte intégrée.

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Réaliser les travaux de préparation d'amélioration et d'entretien du sol

- Préparer son poste de travail
- Préparer le sol
- Amender et/ou fertiliser le sol
- Entretien le sol
- Nettoyer et ranger le poste de travail
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel
- Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

Entretien d'une pelouse ou d'une prairie

- Préparer son poste de travail
- Réaliser l'entretien régulier d'une pelouse ou d'une prairie fleurie
- Réaliser l'entretien occasionnel d'une pelouse ou d'une prairie fleurie
- Nettoyer et ranger le poste de travail
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel
- Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

Planter des surfaces paysagères composées de végétaux herbacés ornementaux

- Préparer son poste de travail
- Préparer les plantes herbacées pour la plantation
- Planter les plantes herbacées ornementales
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel
- Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

Maîtriser la végétation

- Préparer son poste de travail



- Supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches
- Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers
- Nettoyer et ranger le poste de travail
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel
- Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

Appliquer les principes de lutte intégrée

- Préparer son poste de travail
- Relever des écarts / anomalies éventuels dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)
- Lutter contre les plantes adventices (dont les invasives)
- Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers
- Lutter contre les maladies, les parasites et autres nuisibles
- Nettoyer et ranger le poste de travail
- Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel
- Transmettre ses observations et toute information utile au responsable

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- Cohérence de la démarche
- Conformité de production
- Respect des règles
- Adéquation de la communication

Durée de l'épreuve

La tâche aura une durée de 7 heures formalités d'accueil et lecture de consignes comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32



- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

Vous connaissez suffisamment le métier de Jardinier(ière) d'entretien ainsi que ses exigences.

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Forem-Secteurs verts - 068/25 11 79
- Centre de validation de l'enseignement de promotion sociale de Libramont - 061 22 46 71
- Centre de validation des compétences de l'EPS Huy-Waremme - 04/279.37.37

